



UFR3S - FACULTÉ DE PHARMACIE DE LILLE

Fiche métier

FILIÈRE OFFICINE

Maillon essentiel de la chaine de santé, le pharmacien d'officine est un professionnel de santé, accessible et de proximité pour la population générale. Son activité est en pleine évolution et expansion avec le vieillissement de la population ou la complexification des stratégies thérapeutiques. Le métier de pharmacien d'officine revêt de multiples facettes :

- Un métier scientifique pour la santé (contrôle et validation des prescriptions, optimisation des thérapies, conseils, surveillance et suivi des patients, mission de prévention, d'éducation et de santé publique)
- Un métier de relation humaine centré sur le patient, en collaboration avec les autres professionnels de santé
- Pour les pharmaciens titulaires, un métier d'entrepreneuriat, de management et de gestion.

Le métier de pharmacien d'officine est accessible après l'obtention du diplôme d'État de « Docteur en pharmacie ».

L'ENSEIGNEMENT LIBREMENT CHOISI « OFFICINE » EN 3^e ANNÉE.

L'ELC « Officine » s'inscrit dans le POP (Projet d'Orientation Professionnelle) et offre aux étudiants la découverte des différentes facettes du métier. Il comprend 2 modules. Le premier module « Officine 1 » s'appuie sur des enseignements théoriques et pratiques autour d'un thème au cours desquels des pharmaciens d'officine viennent apporter leurs expériences. Le module « Officine 2 » correspond à un stage de 4 semaines réalisé en Officine sur les mois de juin, juillet ou août. Ce stage ne peut être réalisé que par les étudiants ayant choisi le module « officine 1 » au premier semestre.

Le module « officine 1 » porte actuellement sur la pédiatrie et aborde :

- Les maladies de l'enfant (maladies infectieuses, diabète, asthme, obésité)
- ◆ Les conseils pédiatriques à l'officine
- Les préparations pédiatriques
- La dispensation des médicaments et produits de santé
- La structure, l'organisation et la gestion comptable de l'officine

Les enseignements théoriques sont ensuite mis en application par des enseignements pratiques de mises en situation professionnelle à l'officine pédagogique. L'ensemble du module est validé par un contrôle continu et un examen écrit.

Le stage du module « officine 2 » est effectué dans une officine agréée pendant une durée de 4 semaines, découpée en 1 semaine de stage obligatoire au mois de juin (en général la 1ère semaine de juin) et de 3 semaines effectuées sur la période des vacances d'été.

Au cours du stage, un travail est à réaliser par le stagiaire en accord avec le maître de stage, qui donnera lieu à la rédaction d'un rapport à remettre à la faculté, accompagné de la fiche d'évaluation remplie par le maître de stage.

QUELQUES SITES UTILES

Fédération Nationale des syndicats d'internes en Pharmacie et Biologie Médicale

www.fnsipbm.fr / Guide de l'interne GPM /FNSIP-BM

- Ordre National des Pharmaciens

http://www.ordre.pharmacien.fr



FILIÈRE OFFICINE

LA FILIÈRE OFFICINE

Les enseignements de la filière officine débutent au cours de la deuxième partie du second semestre de 4^e année. Il s'agit d'enseignement de spécialisation au métier de pharmacien d'officine, basée sur le développement des pratiques professionnelles via des mises en situation.

Les enseignements sont organisés autour de 4 blocs de compétences :



Ces blocs de compétences sont développés de la $4^{\rm e}$ année à la $6^{\rm e}$ année via un continuum de formation comprenant des enseignements théoriques et pratiques au sein de l'officine pédagogique de la faculté. Sont ainsi privilégiées des enseignements de commentaires d'ordonnance, ou encore des mises en situation au sein de l'officine pédagogique.





Un serious game nommé e-Caducée, disponible à distance (https://pharmacie.univ-lille.fr/innovations-pedagogiques/enseignements-hybrides/pratique-officinale) accompagne les enseignements de mises en situation dans le cadre d'un module d'enseignement intitulé PROFFiteROLE.

Les activités spécialisées à l'officine, comme la vaccination, les entretiens pharmaceutiques ou encore le 1er recours (conseils, mycologie, pharmacie vétérinaire, dermato-cosmétologie) font aussi partie de la formation. L'étudiant peut spécialiser ses compétences en s'inscrivant à différents enseignements librement choisis (ELC).

SPÉCIFICITÉ DE LA 5º ANNÉE

Les étudiants en 5° année filière officine effectuent tout au long de l'année leur stage hospitalier à mi-temps le matin et les enseignements se déroulent l'après-midi. Le stage n'est accessible qu'après la validation de l'EPPFH (Enseignement de préparation aux prises de fonctions hospitalières), qui se déroule les premières semaines de la 5° année. La 5° année est également l'année de la réalisation du service sanitaire. Il s'agit pour les étudiants en santé de mener des actions de prévention auprès des lycéens, collégiens ou des plus fragiles (EPHAD) sur des thématiques de santé publique comme la nutrition, le tabagisme, la consommation de drogues ou d'alcool, la promotion de l'activité physique ou encore la vie affective et sexuelle.

SPÉCIFICITÉ DE LA 6° ANNÉE

La 6° année filière officine et aussi la dernière année des études de pharmacie a pour objectif de développer les compétences scientifiques, techniques cliniques, réglementaires, humaines et entrepreneuriales nécessaires à l'exercice pharmaceutique officinal. L'année s'organise en un premier semestre d'enseignement, où l'aspect pratique est toujours bien ancré, avec un accent donné à l'approche pluridisciplinaire. Le second semestre est consacré au stage de pratique professionnelle de 6 mois, dans une officine dont le pharmacien titulaire est agréé.

CONTACTS

Responsable de la filière :

Annie Standaert - annie.standaert@univ-lille.fr